

COMMUNIQUE DE PRESSE

25 mai 2022

L'avenue de Vichy s'apprête à changer de visage

De gros travaux sont planifiés sur l'avenue de Vichy, un des axes pénétrant de la commune et de l'agglomération. Ce projet, d'un montant de 3.200.000€ H.T., sera mené en concertation avec les riverains et vise à adapter la mobilité avec une forte dimension environnementale.

C'est l'axe le plus long de Bellerive avec ses 1,8 kilomètres. C'est aussi la première vision, la première image de notre commune et de l'agglomération lorsque les véhicules arrivent de l'autoroute A71. Pour une ville classée commune touristique depuis peu, et pour de nombreux Bellerivois, cette avenue ne correspond pas au label « première ville résidentielle » de la communauté d'agglomération.



L'avenue de Vichy telle qu'on la connaît, va se métamorphoser dans les mois à venir

La Municipalité a voté au Conseil municipal du 28 septembre dernier le premier volet de la rénovation de cette avenue. Ainsi, avant les travaux d'aménagement de surface, plusieurs entreprises se succéderont afin de procéder à l'enfouissement des réseaux aériens et à la modernisation des réseaux souterrains existants (gaz, eau potable, eau thermale...).

Comme pour tous les grands projets de la commune, la ville organise une concertation avec les habitants et les nombreux professionnels situés sur l'avenue de Vichy et alentours. Afin de les informer du phasage et des aménagements envisagés, les riverains ont été conviés à **une réunion publique le mardi 24 mai 2022 à 19h, au Geyser**.

Le projet de rénovation de cette avenue de Vichy tournera autour de 7 marqueurs qui sont l'identité de notre territoire et qui sont inscrits dans le cahier des charges du Maître d'œuvre.

- Une mobilité adaptée à l'avenue. Limiter au maximum le passage des poids lourds, sauf desserte locale. Réaliser une vraie piste cyclable enfin totalement sécurisée.
- La nature et la végétation seront largement présentes dans le projet. Les espèces choisies seront économes en matière d'arrosage. La végétalisation de l'avenue peut être adaptée à la saisonnalité.
- L'eau et les fontaines sont des marqueurs de notre ville et de notre agglomération et doivent être intégrées dans le projet.
- Sur le plan environnemental, les îlots de chaleurs seront limités (béton, sols drainants...)
- Les patrimoines immobiliers publics comme privés seront valorisés.
- Les acteurs économiques locaux doivent être partie prenante du projet. Une occasion pour eux de valoriser leurs savoir-faire et leurs innovations.
- Améliorer le cadre de vie des habitants dans le cadre de la démarche ville résidentielle.



Réunion publique du 24 mai au Geyser

Le cabinet Serre - Hubert – Truttmann, maître d'œuvre du projet, a présenté les intentions de travaux et le projet au travers de plans et de schéma du cabinet d'architecte Lespiaucq : une large piste cyclable sécurisée et séparée de la chaussée, l'implantation de structures végétalisées aux endroits remarquables et la plantation d'un nombre d'arbres importants. Ainsi d'une grande artère dédiée à la circulation automobile, l'avenue de Vichy deviendra la véritable entrée d'une ville de caractère au cachet naturel.

Bernard Planche, adjoint en charge des travaux et de la voirie a présenté le calendrier prévisionnel de l'enfouissement des réseaux, première étape des travaux :

- Réseau électrique basse tension et éclairage public entre juin 2022 et mars 2023
- Réseau gaz entre fin octobre et novembre 2022
- Réseaux d'eaux potable et thermale entre fin novembre et mars 2023
- Réseaux d'eau pluviale entre fin mars et début avril 2023.

S'en est suivie une séance d'échanges entre les riverains particuliers et professionnels, les élus et le maître d'œuvre. Les questions ont porté sur les aménagements végétaux, le stationnement, la piste cyclable et la circulation durant les travaux. Celle-ci sera maintenue à double sens durant toute la période d'enfouissement des réseaux. Un plan de circulation temporaire est d'ores et déjà à l'étude pour la suite de ce chantier pharaonique.



Le terre-plein central à proximité du rond-point Bousange vient d'être déposé pour permettre une circulation dans les deux sens pendant la période d'enfouissement des réseaux.

La concertation se poursuit et les usagers sont invités à transmettre leurs suggestions ou poser leur question :

- Par courrier à

Bellerive - Avenue de Vichy
À l'attention de Joëlle Jayat
12 esplanade François Mitterrand
03700 Bellerive-sur-Allier

- Sur le site internet de la ville de Bellerive via le lien bit.ly/avenue-de-vichy-a-bellerive

Des points d'information seront organisés régulièrement afin de tenir les riverains informés de l'avancée des travaux.